



CS Commercialisation des vins

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du certificat de spécialisation option Commercialisation des vins
- > Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'exercice du métier de commercial en vins

Métiers visés

Caviste, responsable de rayon, VRP multi cartes, agent commercial...

Objectifs et contenu de la formation

- ☑ Présenter les composantes de la politique commerciale de l'entreprise (marché du vin, stratégie commerciale, marketing et de communication de l'entreprise)
- ☑ Utiliser les techniques de vente et de négociation (prospection et entretien de vente et de négociation en français et en anglais)
- ☑ Suivre les ventes dans le respect de la réglementation (gestion des stocks, des expéditions et des règlements, et aménagement du point de vente)
- ☑ Présenter les différents types de vins (géographie viticole, viticulture, méthodes de vinification, dégustation, association mets et vins)
- ☑ S'initier aux whisky et spiritueux

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- CDI et centre de ressources
- Equipement informatique
- Un laboratoire de dégustation
- Une exploitation viticole conduite pour moitié en agriculture biologique, un chai
- Un caveau de vente des vins de l'exploitation
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels de la filière
- Dégustations en laboratoire
- Dégustation en concours
- Visites d'entreprises en français/anglais
- Organisation d'une action commerciale
- Participation à des événements professionnels
- Stages en entreprise 12 semaines

La réussite se cultive ici.

Dates :
Du 22/09/2025 au
29/04/2026

Durée :
1057 h dont 637h en
centre et 420h en
entreprise

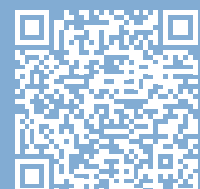
Bilan intermédiaire :
28/11/2025

Bilan final :
29/04/2026

Financement :
La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme 1 emploi = 1 formation (lot 21). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation.

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation

Pour en savoir plus :



Réunions d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests mathématiques, communication et anglais.

4 mars 2025	23 avril 2025
3 juin 2025	21 août 2025
à 9h00 au CFPPA Edgard Pisani	

Liste des documents à apporter lors de l'information collective : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Évaluations sous forme de mises en situation professionnelle.

Le diplôme est délivré selon la modalité des unités capitalisables (blocs de compétences). Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu toutes les unités capitalisables de la formation. Un bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres.

Coordinatrice : Muriel DELHUMEAU - T. +33 (0)2 41 40 21 30
muriel.delhumeau@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr



© Christophe Martin

Public concerné - Pré-requis

- Posséder un des diplômes suivants : BTSA viticulture-oenologie, Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole, BTA viticulture-oenologie ou un diplôme en rapport avec les diplômes précédents
- Ou posséder un diplôme ou titre de niveau 4 sans rapport avec les diplômes précédents et satisfaire aux évaluations de pré-requis
- Ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle et satisfaire aux évaluations de pré-requis
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (mathématiques, communication et anglais) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ pisani49.fr



Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

Référent territorial Région : Sophie BRAUD - 02 28 20 59 41
Référents France Travail : Amandine MIGEON - Mélanie BUSSON

Code RNCP : 38853 - Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de publication : 04-04-2024 - Date d'échéance : 01-01-2029

CFPPA Edgard Pisani
BP 10007, Route de Méron
49260 - Montreuil-Bellay
T. +33 (0)2 41 40 21 30
cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr